

CANADÉXPORT

Dept. of External Affairs
Ministère des Affaires étrangères

JAN 12 1996

LATEST ISSUE
DERNIER
NUMÉRO

Vol.14 N° 1

15 janvier 1996

HAUSSE SANS PRÉCÉDENT DES EXPORTATIONS CANADIENNES EN 1995

Dans son message de fin d'année suivant, le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, remarquait entre autres que « les exportations canadiennes augmentent à un rythme sans précédent » et que « les Canadiens ont toutes les raisons de s'enorgueillir de leur performance exceptionnelle sur les marchés étrangers et de célébrer leurs réussites. »

Croissance record des exportations

De mois en mois, Statistique Canada rapporte une augmentation substantielle de nos exportations, mais ce n'est qu'en additionnant ces chiffres mensuels, devenus routiniers, que se révèle l'ampleur du phénomène qu'ils traduisent.

Au cours des neuf premiers mois de l'année, les exportations de marchandises du Canada ont connu une progression remarquable de 20 %, et son excédent commercial, d'un facteur spectaculaire de 63 % par rapport à la même période l'an dernier. Une augmentation semblable des exportations avait été constatée l'an dernier, alors qu'elles

étaient en hausse de 20,5 % par rapport à 1993; et que l'excédent commercial avait progressé de 34 %.



Cette croissance rapide de nos exportations se manifeste dans des

secteurs divers, principalement les secteurs à valeur ajoutée et ceux des grands produits d'exportation, comme les produits industriels, la machinerie et l'équipement; les produits automobiles ainsi que dans les secteurs plus traditionnels, comme la foresterie.

Cette croissance survient aussi dans tous les grands marchés mondiaux. Nos exportations vers les États-Unis ont progressé de 17 % au cours des neuf premiers mois de 1995, par rapport à la même période

BULLETIN ATTACHÉ CULTUREL

Pages 1-16

Une nouvelle entente avec l'UE profitera aux exportateurs canadiens

Un accord général conclu le mois dernier entre le Canada et l'Union européenne (UE) profitera aux exportateurs canadiens de produits allant des céréales, des crevettes et du fromage aux motoneiges.

L'accord vise à compenser le Canada pour l'augmentation des droits à l'importation de l'UE sur un grand nombre de produits à la suite de l'accession de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède à l'UE, et il règle aussi d'autres questions commerciales bilatérales en matière d'agriculture.

La compensation inclut non seulement des réductions tarifaires importantes sur les produits agri-

coles, les produits de la pêche, les motoneiges et le papier canadiens; elle prévoit de plus un accès amélioré pour le blé dur, les graines à canaris et l'avoine; elle règle aussi les questions relatives aux droits du Canada sur l'orge.

Voici certaines des modifications apportées dans le domaine de l'agriculture :

- élimination des droits sur les graines à canaris;
- contingent en franchise de 50 000 tonnes pour le blé dur;
- nouveau contingent en franchise de 10 000 tonnes pour l'avoine

Voir page 5 — Nouvelle entente

en 1994; vers l'Amérique latine, elles ont augmenté de 29 %; vers le Japon, de 32 %; vers l'Union européenne, de 42 %; vers la Chine, de 44 %; et vers tous les autres pays de l'Asie-Pacifique, de 47 %.

Voir page 4 — Les exportations

DANS CE NUMÉRO

LES TRUCS DU MÉTIER	2
PARTENAIRES-PROSPÉRITÉ	3
CANADA-AUSTRALIE	5
DISNEY AU CANADA	6
NOUVELLE-ANGLETERRE	7-10
TERMUM	11
FOIRES COMMERCIALES	12-13
OCCASIONS D'AFFAIRES	16